



# Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes



## en Gironde



# La lettre de Françoise Cartron

Sénatrice de la Gironde  
Maire d'Artigues-près-Bordeaux  
Vice-Présidente de l'Association des Maires de France

N° 6  
Juin 2011



Au Sénat, à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes, j'ai assisté aux côtés de Michèle André, Présidente de la délégation aux droits des femmes et Gérard Larcher, Président du Sénat, à l'inauguration de la très belle exposition « Femmes éternelles à travers le monde » du photographe Olivier Martel.



Le 8 mars, était inaugurée au Palais du Luxembourg l'exposition : « Les sénateurs, 77 portraits de femmes ». Didier Goupy, le photographe, a réalisé et exposé les portraits de 77 sénatrices. Au cœur de sa démarche artistique : révéler, par les traits du visage, nos attitudes, nos caractères propres. L'occasion était belle de se rappeler qu'il y a dix ans, un sénateur seulement sur dix était une sénatrice. Nous représentons aujourd'hui 23% de la Chambre Haute. Nous savons que, sans une volonté forte sans cesse renouvelée, sans un véritable changement dans les comportements, une stagnation, une régression de la représentation des femmes dans les sphères décisionnelles, est toujours à craindre. La vigilance active s'impose.



Dans le cadre de la délégation sénatoriale aux droits des femmes dont je suis membre depuis 2008, nous nous sommes rendus à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP). Nous avons auditionné un grand nombre de personnalités dans le cadre de notre étude consacrée, cette année, aux femmes dans le sport. A un an des Jeux Olympiques de Londres, des inégalités profondes persistent entre les hommes et les femmes dans la pratique d'un sport, aussi bien au niveau amateur que professionnel. Un rapport a été présenté le 30 juin. Je vous invite à retrouver nos préconisations sur mon site. Soyons certains d'une chose : les sportives sont des sportifs comme les autres.

En juin, avec Carmen Alborch, écrivaine et ancienne Ministre de la Culture espagnole, j'ai participé à un débat organisé à l'Institut Cervantes de Bordeaux. Cette réunion portait sur l'application de la parité en France et en Espagne et sur la signification d'être une femme en politique, un sujet qui comme vous le savez, me tient à cœur.

### Les rencontres de proximité

A l'aulne de l'été, le printemps fut très chaud, lors de nos rencontres de proximité sur l'ensemble du territoire girondin. Schéma départemental, RGPP, services publics en berne, interrogations s'agissant de la rentrée scolaire, tout ceci nous conforte dans l'idée de venir régulièrement vous rencontrer. Vos expériences et vos inquiétudes nourrissent nos réflexions et motivent nos interventions au Sénat. A n'en pas douter, Alain Anziani, Philippe Madrelle et moi-même, continuerons à privilégier ces moments d'échanges chaque année.



Jean Roux nous accueille sur sa commune de Pugnac en présence du Député Philippe Plisson.



Vincent Nuchy devant l'Hôtel de ville de Salles accompagné des élus des communes voisines et de François Déluga, Député.



Accueillis dans la commune de Pomerol par le maire Jean-Luc Barbeyron.



En présence de Martine Faure, Députée, Philippe Patanchon nous accueille à Saint-Macaire.



Jean-François Broustaud, maire de Tabanac nous reçoit en compagnie de Martine Faure.



Avec Jean-Claude Durraçq au Moulin-des-Jalles à Castelnau-de-Médoc en présence de Pascale Got, Députée.

### Aux côtés de nos élus



Journée des maires à la foire de Bordeaux avec le Président Philippe Madrelle et les élus du Conseil Général.



Rencontre avec le Conseil Municipal des Jeunes de Léognan.



En compagnie du maire Jean-Pierre Turon, visite du gymnase de Bassens fraîchement inauguré.



Le maire Jean-François Jamet inaugure la maison de la citoyenneté et de la jeunesse à Carignan-de-Bordeaux en présence de Jean-Marie Darmian vice-président du Conseil Général.

Françoise CARTRON

En Gironde, assistants : Nicolas Hamm, Sylvie Desbordes  
BP 50 - 33370 Artigues-près-Bordeaux - Courriel : [permanence.cartron@orange.fr](mailto:permanence.cartron@orange.fr)  
Tél 05 56 38 50 53 - Fax 05 56 32 30 40

Françoise CARTRON

A Paris, assistant : Fabien Charlon  
Palais du Luxembourg - 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06  
courriel : [f.cartron@senat.fr](mailto:f.cartron@senat.fr) - Tél 01 42 34 38 45 - Fax 01 42 34 47 01

Edito

### Préserver les services publics, Notre priorité

En mai dernier, le Ministre de l'éducation déclarait la « guerre au décrochage scolaire ». Nous pouvions attendre de sa part un véritable plan de bataille. Or l'enseignement primaire, terrain pertinent d'intervention pour prévenir de l'échec scolaire, est aujourd'hui sinistré.

A la rentrée prochaine, 1 500 classes fermeront en France. A la fin du mandat présidentiel, près de 85 000 postes auront été supprimés dans l'Education Nationale. Face à cette pénurie organisée, je partage la colère des parents d'élèves, des personnels éducatifs et des élus locaux qui, sur le terrain, constatent les conséquences désastreuses de cette politique comptable qui menace durablement l'avenir de nos enfants et l'équilibre de nos territoires.

A la rentrée prochaine, en Gironde, il y aura 400 élèves de plus sans aucun poste supplémentaire pour les accueillir. Alors que les inégalités sociales entre les enfants se creusent dès le plus jeune âge, la nouvelle carte scolaire va accélérer le recul de la scolarisation des enfants entre deux et trois ans, tout particulièrement dans les zones d'éducation prioritaire et dans les zones rurales.

Je me suis fait le relais des associations de maires qui protestent contre les fermetures de classes. Le désarroi est partagé par tous les élus locaux, de droite comme de gauche, qui voient leurs services publics disparaître les uns après les autres.

Certains maires, face à ce désengagement de l'Etat ont décidé d'engager, et par conséquent de rémunérer un enseignant, afin d'éviter la mort de leur école publique, qui entraînerait à terme la mort de leur village !! Un vrai transfert de charges, qui après d'autres, pèsera lourdement sur les finances communales.

Pour une égalité réelle des territoires, pour une qualité des services publics préservée, je continuerai à défendre des politiques justes et efficaces pour tous.

Cordialement,

Françoise Cartron  
Maire d'Artigues-près-Bordeaux  
Sénatrice de la Gironde



Intervention en séance sur l'aggravation des inégalités dans le système scolaire, 26 janvier 2011

### Mes fonctions au Sénat

- Vice-Présidente de la mission commune d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations en matière scolaire
- Membre de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes
- Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication
- Membre du groupe d'études de la vigne et du vin
- Membre du groupe d'études sur les arts de la scène et de la rue
- Membre du groupe d'études musique et chanson française

Retrouvez l'ensemble de mes publications et interventions, politiques et médiatiques, en consultant mon blog et en vous inscrivant sur : [www.francoise-cartron.fr](http://www.francoise-cartron.fr)

Depuis le 1er mai, je dispose également d'une page sur un réseau social bien connu. Je vous invite à me rejoindre afin que nous puissions échanger en temps réel sur les sujets qui font l'actualité politique.

Social 05 56 63 19 63 Label IMPRIMERIE

### « L'école primaire n'est pas une variable d'ajustement budgétaire »

**Vous connaissez mon engagement pour la préservation d'un service public d'éducation de qualité.**

**Depuis le début de l'année, je suis intervenue à de nombreuses reprises pour défendre l'avenir de nos écoles, de nos enfants et de nos territoires.**

#### L'école primaire, parent pauvre de l'Éducation nationale

En janvier, nous réalisons notre première audition dans le cadre de la mission commune d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire. Trois membres de la Cour des Comptes décrivent un « système éducatif qui corrige de moins en moins les inégalités sociales » et pointent du doigt « la mauvaise ventilation des moyens entre les niveaux d'enseignement » au détriment de l'école primaire. Ils rappellent la nécessité « d'accroître les efforts dans les zones sensibles ». (Audition du 11 janvier)

#### L'échec de la « Mastérisation »

Lors d'une séance de questions au gouvernement consacrée aux inégalités dans le système scolaire, j'interpelle le Ministre de l'Éducation sur le gâchis de la « mastérisation ». Une école qui remplit les objectifs de réussite pour tous s'appuie sur des enseignants bien formés. C'est ce qui est fait dans les pays en tête du classement PISA. C'est, malheureusement, le choix inverse effectué par le Gouvernement que j'ai dénoncé. (OCT n° 0158C, février 2011)

#### Suppression définitive des EPEP

En deuxième lecture de la proposition de loi de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, j'obtiens avec le groupe socialiste, la suppression de l'expérimentation des Établissements Publics d'Enseignement Primaire (EPEP). Loin de toute ambition pédagogique, cette mesure, qui permettait le regroupement d'établissements en milieu rural, avait comme principale conséquence le démantèlement du maillage scolaire de notre territoire. (Intervention en séance publique, mars 2011)

#### Pour la scolarité obligatoire à 3 ans

En avril, je rédige une proposition de Loi visant à instaurer la scolarité obligatoire à trois ans. L'enseignement pré-élémentaire joue un rôle primordial dans la réduction des inégalités sociales particulièrement dans les territoires ruraux ou urbains sensibles. Face aux nombreuses attaques dont il est la cible depuis quatre ans, je me positionne en faveur de la scolarité obligatoire dès 3 ans, premier pas vers la préservation de notre école maternelle. (PPL n°447, enregistrée à la présidence du Sénat le 15 avril 2011)

#### Pérenniser les Emplois Vie Scolaire

Je questionne le gouvernement sur le devenir des emplois d'aide administrative auprès des directeurs d'école. Ces EVS sont devenus indispensables au sein d'une école qui doit aujourd'hui relever des défis considérables. Leur disparition constitue un nouveau coup dur porté à la qualité de l'enseignement public. (QE n°18369, mai 2011)



#### Pas de fermetures de classes sans concertation

Par une question écrite adressée au gouvernement, je me fais le relais de l'Association des Maires de France qui conteste les méthodes de concertation engagées localement dans l'élaboration de la carte scolaire. La charte des services publics en milieu rural, signée en 2006 prévoit dans son volet éducation que toute fermeture de classe doit être prévue deux ans avant sa mise en œuvre. Ce délai n'est jamais appliqué et les décisions se font, le plus souvent, sans aucune concertation avec les élus locaux, menaçant de facto la survie des territoires concernés. (QE n°18778, juin 2011)



Assemblée générale de l'association de défense et de maintien des services publics en haute Gironde sur le thème de l'éducation en danger, le 23 juin 2011.

#### Pour une relance de la pré-scolarisation

Lors d'un débat sénatorial consacré à la petite enfance, j'interpelle la Secrétaire d'Etat aux solidarités et à la cohésion sociale sur la diminution du nombre de places disponibles pour les enfants de moins de trois ans en école maternelle, malgré les avantages incontestables de la pré-scolarisation. (Débat en séance publique, 25 mai 2011) J'appelle également l'attention du gouvernement sur la non prise en compte des enfants âgés de deux à trois ans dans le calcul des effectifs prévisionnels en école maternelle. Cette attitude va à l'encontre du code de l'éducation qui fixe une priorité d'accueil des enfants de deux à trois ans dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé. (QE n°18801, juin 2011)

#### Pour un moratoire sur les suppressions de postes

Dans notre département, 47 fermetures de classes ont été prévues dans l'enseignement primaire à la rentrée prochaine. Alors que 1 500 classes seront fermées dans toute la France et face aux 9 000 postes qui disparaîtront en septembre dans l'enseignement primaire, j'ai demandé à Mme Jeannette Bougrab, Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à la vie associative que s'arrête l'application dogmatique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. (OO n°13125, 14 juin 2011)

OO : Question Orale  
QE : Question Ecrite  
OCT : Question Cible Thématique

#### Sur l'organisation territoriale du système scolaire

Les conclusions du rapport de la mission commune d'information sur l'organisation territoriale du système scolaire et sur l'évaluation des expérimentations locales en matière scolaire ont été présentées le 22 juin 2011 à la presse. Membre de la mission, j'ai fait le choix, avec mes collègues du groupe socialiste, de ne pas prendre part au vote qui intervenait la veille en commission. Si nous partageons, pour l'essentiel, les constats du rapporteur sur le creusement des inégalités scolaires d'origine sociale ainsi que sur les disparités territoriales croissantes, nos désaccords sur la nouvelle organisation à mettre en place étaient inconciliables. L'intégralité de ce rapport ainsi que la contribution de notre groupe est disponible sur le site du Sénat ainsi que sur mon blog. Je vous invite à réagir et à commenter les propositions et les contre-propositions que nous avons formulées. [www.francoise-cartron.fr](http://www.francoise-cartron.fr)

#### Encadrement de la natation scolaire

En 2010, une circulaire est venue préciser que les bénévoles agréés ne pouvaient plus rentrer dans le taux d'encadrement minimum requis pour l'apprentissage de la natation aux élèves du premier et second degré. Son application entraînait des surcoûts financiers pour les communes qui avaient, jusqu'à présent, recours à ces bénévoles. Dans certains cas, les séances avaient dû être suspendues. J'ai interpellé le Ministre de l'Éducation Nationale sur cette mesure qui portait atteinte à une mission de service public. La circulaire a depuis été retirée. (QE n° 16990)



#### CULTURE

##### Protéger notre patrimoine

Le 26 janvier, avec mes collègues du groupe socialiste, je vote contre la proposition de loi relative au patrimoine monumental de l'Etat. Le texte prévoit de nouvelles modalités de transfert des monuments historiques aux collectivités territoriales et dans des cas spécifiques, autorise la collectivité à revendre le bien à n'importe qui, et pour n'importe quelle raison, sans aucun contrôle de la part de l'Etat. J'interviens en séance publique et dénonce la braderie de notre héritage commun.

##### Rémunération des enfants dans le cadre de spectacles

Lors d'une manifestation à entrées payantes ou lorsque des professionnels jouent dans un spectacle, tout enfant participant perçoit un cachet artistique. J'ai signalé au Ministre de la culture qu'un assouplissement devrait être prévu dès lors qu'un événement est organisé par une structure associative dans le cadre d'un parcours de formation à caractère éminemment pédagogique et que celui-ci engendre des frais qui ne permettent ni la gratuité, ni la rémunération des enfants sous peine de voir la représentation annulée. (QE n° 17441)

##### Renégocier le montant de la rémunération équitable pour les communes

En cas de diffusion de musique sonorisée, les collectivités locales paient des droits d'auteur, mais également une « rémunération équitable » à destination des artistes-interprètes et des producteurs. Or, les tarifs de ce droit voisin ont nettement augmenté pour les communes, alourdissant considérablement leur facture. J'ai demandé au Ministre de la culture que dans le cas des communes, des montants réduits soient négociés puisque celles-ci peuvent être associées à des associations à but non lucratif. (QE n° 18777, juin 2011)

#### Nos intercommunalités en 2013 (SDCI)

J'ai appelé l'attention du Ministre chargé des collectivités territoriales sur les conséquences sociales de la mise en œuvre des futurs schémas départementaux de coopération intercommunale (SDCI). En effet, alors que la nouvelle carte de nos intercommunalités devra être votée au plus tard le 31 décembre 2011, aucune précision n'est apportée sur le devenir des personnels titulaires et vacataires concernés par les projets de fusions ou dissolutions. Leur intégration se fera-t-elle dans les nouvelles communautés ou seront-ils réaffectés dans les effectifs des communes membres et bénéficiaires de leur service ? Se pose également la question d'éventuelles suppressions de poste à la faveur d'une rationalisation économique. Il est nécessaire que ces précisions soient apportées rapidement sans quoi, les communes qui donneront leur avis, tout comme les CDCI qui seront appelées à amender et à voter le schéma départemental, n'auront pas les éléments suffisants pour pouvoir se prononcer. (QE n°18 874)

#### CONSOMMATION

##### Défense des consommateurs

J'ai appelé l'attention de M. Frédéric Lefebvre, Secrétaire d'Etat chargé de la consommation, sur le non renouvellement de l'agrément consommation de la Confédération Nationale du Logement (CNL). Si cette décision de refus est maintenue, la CNL ne pourra plus assurer correctement ses missions de défense des consommateurs. Forte de ses 4 640 associations locales, elle joue pourtant un rôle essentiel d'aide aux familles, aide d'autant plus importante en cette période de crise. J'ai demandé que soit procédé à un réexamen positif de la demande d'agrément. (QE n°18743)

L'intégralité des mes interventions et de mes travaux est disponible sur mon blog : [www.francoise-cartron.fr](http://www.francoise-cartron.fr)

#### SERVICES PUBLICS ET TERRITOIRES

##### Restructuration des zones de police et de gendarmerie

Sans aucune concertation préalable, les maires des villes de Gironde ont appris qu'une restructuration des services de police et gendarmerie était programmée. J'ai demandé au Ministre de l'intérieur d'apporter des précisions sur l'évolution prévisionnelle des effectifs de police et de gendarmerie et sur l'avancement de ces projets de restructuration qui devront être menés avec les élus concernés. (OO n° 11355)

##### Nuisance sonore aux abords des grands axes routiers

En Gironde, de nombreux riverains de la RN89 sont confrontés à des nuisances sonores devenues insupportables, la circulation n'ayant eu de cesse d'augmenter ces dernières années, notamment à hauteur de l'échangeur n°26. Alors que le Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports et du logement, a décidé de reprendre le projet d'aménagement de la route nationale j'ai souhaité connaître les solutions envisagées afin que les seuils limites de bruit soient respectés. (QE n° 17439)